
Jour de séance 22

le mercredi 13 décembre 2017

10 h

Prière.

La séance, suspendue à 10 h 13 en raison d'ennuis techniques liés au système audio et d'interprétation, reprend à 10 h 21.

L'hon. M^{me} Rogers accueille à la Chambre la famille de l'hon. Brenda Robertson, première femme élue à l'Assemblée législative et nommée ministre, ancienne députée progressiste-conservatrice provinciale d'Albert (1967-1974) et de Riverview (1974-1984) et ancienne sénatrice de la division sénatoriale de Riverview (1984-2004), pour souligner le 50^e anniversaire de son élection. MM. Higgs et Coon se joignent à M^{me} Rogers à cet égard.

Après les questions orales, l'hon. M. Doucet invoque le Règlement ; il soutient que certains propos non parlementaires ont été employés pour mettre en doute l'honnêteté de parlementaires. Le président de la Chambre sursoit à statuer.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Rousselle, c.r. :

- 37, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales* ;
38, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des membres*.
-

M^{me} Dubé, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 14 décembre 2017, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motion 20, affaire émanant du tiers parti, puis motions 25 et 21.

M. Coon donne avis que l'affaire émanant du tiers parti sera la motion 11.

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 14 décembre 2017, la deuxième lecture des projets de loi 37 et 38 sera appelée.

L'hon. M. Doucet annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la deuxième lecture du projet de loi 35 soit appelée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi de 1998 sur Edmundston*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 35 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi de 1998 sur Edmundston*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

La séance est levée à 11 h 40.